

Les radars fixes actifs au maroc en octobre

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-08-2010 01:41:34

A partir du 1er octobre, la mise en application du nouveau code de la route au Maroc permettra l'activation de 155 radars fixes. Dès cette date, les premières contraventions seront expédiées aux contrevenants.

Une première enveloppe de plus de 70 millions de dirham (DH) a été nécessaire pour le déploiement des 155 premiers radars automatiques fixes. A terme, ce sont près de 1.000 radars qui devront couvrir l'ensemble des villes et des routes nationales du Maroc.

Les premiers radars fixes sont installés essentiellement dans les villes comme à Casablanca, Rabat, Salé ou Témara mais aussi sur différentes routes nationales comme Tanger-Agadir, Casablanca-Marrakech ou encore Rabat-Oujda. Le ministère de l'Équipement et du Transport a indiqué que la liste complète des radars et de leurs emplacements sera publiée avant le 1er octobre notamment sur internet.

Au Maroc c'est la société JENOPTIK Robot GmbH qui a été choisi pour fournir les radars fixes. C'est le modèle Traffipax MultaRadar SD580 qui est utilisé dans tout le pays. Ce radar qui est contrôlable à distance peut gérer simultanément plus de 6 voies et il permet de détecter les vitesses comprises entre 20 et 300 km/h. Il utilise la caméra numérique haute définition Robot SmartCamera de plus de 11 méga pixels. Il est homologué pour fonctionner à des températures comprises entre -20 to +60 °C.